

contre le vendeur à raison des vices cachés ; et l'on donne pour raison que, quand même la chose vendue eut été en parfait état, elle n'en aurait pas moins péri par ce cas fortuit et l'acheteur aurait subi la même perte ; il est donc sans intérêt à réclamer contre son vendeur.

Le droit romain n'avait pas de semblables principes : au contraire, il suivait le droit que nous suivons nous-mêmes, et l'acheteur évincé avait son recours contre le vendeur pour une valeur égale à la diminution de prix soufferte par la chose vendue à raison des vices cachés de cette chose ; et cette dernière doctrine nous semble la plus raisonnable et la plus conforme aux idées reçues sur ce sujet de la garantie.

Dans quel délai l'action redhibitoire, à raison des vices cachés, doit-elle être intentée ?

En droit romain, l'acheteur avait six mois pour intenter l'action redhibitoire.

Dans l'ancien droit français, la prescription variait avec les différentes coutumes. D'après la coutume de Paris, l'action redhibitoire pour les vices des chevaux et des vaches n'était plus donnée, quarante jours après la tradition de l'animal. La coutume du Bourbonnais bornait ce délai à huit jours. L'action redhibitoire pour les tonneaux futés ne pouvait plus être intentée après la Saint-André.

Cette question est aujourd'hui laissée à la discrétion du tribunal et la règle à suivre c'est que l'acheteur doit intenter son action redhibitoire dans un délai raisonnable après qu'il a pu prendre connaissance du vice caché de la chose.

L'obligation de garantie à raison des vices cachés, n'a pas lieu dans les ventes pour exécution forcée, c'est-à-dire dans les ventes faites par autorité de justice. Dans ces ventes ce n'est pas le propriétaire qui vend, mais c'est l'autorité de la justice qui tient lieu du vendeur et qui n'adjudge la chose que telle qu'elle est.

LEX.

GAUSERIE

N'est-ce pas, lecteurs, que vous me permettez de commencer ma causerie par quelques mots à notre charmante collaboratrice, mademoiselle Lisette ?

Oui, mademoiselle, je vous félicite d'avoir entrepris de défendre les jeunes Montréalaises contre l'attaque imméritée de notre "ex-chroniqueur *N-man-Mog*."

O le pauvre ami ! s'il savait combien je le plains.

Povero ! Povero ! Il ignore donc que tout ce que femme veut, Dieu le veut ; et que si mademoiselle Lisette se met en tête de lui faire abandonner ses idées sur les Montréalaises, il sera bien obligé de finir par là.

Merci, surtout mademoiselle, de votre bonne idée d'un plébiscite auquel nous commençons la publication des réponses dans une autre colonne. Vous avez contribué beaucoup à l'embellissement de notre journal.

Pour ce qui est de votre correspondance de cette semaine, nous ne pouvons la publier uniquement parce qu'elle blesserait la susceptibilité d'un grand nombre d'étudiants.

Il vaut mieux laisser aveugles, ceux qui ne veulent pas voir, plutôt que de leur ouvrir les yeux malgré eux pour ensuite s'en faire des ennemis.

Nous attendons de vous de nouvelles correspondances, et nous espérons que vous continuerez à contribuer largement à rendre intéressante notre jeune feuille.

**

Mes amis, nous allons causer un peu littérature, si vous le voulez bien ??

Paul Verlaine est mort, Paul Verlaine le poète de la jeunesse.

Paul Verlaine — pauvre Lélian — était un bohème de la dernière bohème, il est mort après avoir vécu la plus grande partie de sa vie sur un lit d'hôpital.

Lui, dont la poésie est celle d'un homme qui divague, celle presque d'un fou, "située sur les confins de l'intelligence et de la démence."

Cependant il fut un grand poète. Pour lui les mots n'ont pas leur sens exact, on ne trouve même pas, chez lui, d'idées attachées les unes aux autres ; c'est plutôt toute une suite d'idées jetées pêle-mêle avec la logique étonnante d'un enfant.

Il fut presque un faune, un satyre, égaré, perdu dans un siècle trop mouvementé pour lui.

Ses chutes et ses conversions sincères sont bien l'indice de la franchise primitive de ce sauvage jeté comme au hasard, en plein milieu de la grande civilisation.

Voici ce que dit M. Jules Lemaitres de Paul Verlaine :

"Un jour, il disparaît. Qu'est-il devenu ? Je vais jusqu'au bout de ma fantaisie. Je veux qu'il ait été publiquement rejeté hors de la société régulière. Je veux le voir derrière les barreaux d'une géôle, comme François Villon, non pour s'être fait par amour de la libre vie, complice des voleurs et des malandrins, mais plutôt pour une erreur de sensibilité, pour avoir

mal gouverné son corps et, si vous voulez, pour avoir vengé d'un coup de couteau involontaire et donné comme en songe, un amour réprouvé par les lois et coutumes de l'Occident moderne. Mais, socialement avili, il reste candide. Il se repent avec simplicité comme il a péché, et d'un repentir catholique fait de terreur et de tendresse, sans raisonnement, sans orgueil de pensée : il demeure, dans sa conversion comme dans sa faute, un être purement sensitif. . . ."

Et plus loin :

" il passe auprès de certains jeunes hommes pour un abstracteur de quintessence, pour l'artiste le plus délicat et le plus savant d'une fin de littérature. Mais il ne passe pour tel que parce qu'il est un barbare, un sauvage, un enfant. . . . Seulement, cet enfant a une musique dans l'âme, et, à certains jours, il entend des voix que nul avant lui n'avait entendues. . . . Nous publions plus loin deux pièces du "pauvre Lélian". La première est une fantaisie étrange où l'auteur s'est dépeint presque lui-même ; la seconde, date de sa conversion.

**

Comme trait de la fin.

Ces jours derniers, au cours de neuf heures circula un billet à peu près rédigé en ces termes :

"Tous ceux qui chantent "BARYTON" et qui veulent m'aider en assistant aux répétitions sont priés de rouloir bien se rendre à 4 heures p.m. à la salle de musique.

(Signé) GUSTAVE COMTE

Passer S. V. P. — Prière de signer votre nom afin que je sache qui veut chanter.

Je viens de reproduire le billet authentique mis en circulation chez les étudiants en droit au cours de neuf heures.

Voici les signatures qu'il contenait à son retour.

BARYTONS

M. Vaudric	M. Armand Mary
Mme Essiani	" Adrien Barbe
" Conti-Bossi	" Paderewsky
" Bennati	" Capoul
" Rhén	" Bonn
" Patti	" Montfort
" Albani	" Duo
" Sarah Bernardt	" Choppe
	M. Castel

Comme voix de "baryton" il y a des timbres assez différents, avouons-le.

Toutefois, les étudiants en droit préparent sérieusement leur séance de la mi-carême.

**

La semaine prochaine, nous parlerons du Parlement Modèle, de la formation du ministère et du programme que se propose de suivre le parti libéral actuellement au pouvoir.

LUV D'AVEL.

COQUILLES

Pauvres journalistes ! pauvres écrivains ! Combien leur carrière est aride et ingrate, et comme leur vile prose est défigurée aux ateliers du journal !

Il me semble que la mienne est pourtant assez mauvaise sans que le JOURNAL DES ETUDIANTS se croit obligé de me faire commettre d'affreuses coquilles comme celles que je relève dans mon dernier article intitulé : *Un lapsus linguae*.

Après avoir raconté de quelle manière on avait interrompu mon plaidoyer pour Bonaparte, j'avais écrit : "Je repris mon siège au milieu de cris de chats et de sifflements de locomotives. J'étais atterré !"

Eh ! bien, figurez-vous mon ébahissement quand, en lisant le journal, je m'aperçus qu'on m'avait fait écrire : "J'étais *atterré* !"

Heureusement encore que les deux r y sont ; les lecteurs ont dû voir ainsi ce que j'avais écrit réellement.

O Prote, ô Prote ! tu feras bien toujours des tiennes ! Tu seras donc éternellement le désespoir des plunitifs !

Cela me remet en mémoire la stupeur d'un romancier qui ayant écrit que le héros de l'aventure qu'il racontait "avait une véritable tête de "pape" lut sur l'épreuve qu'on lui apporta, que le héros en question "avait une véritable tête de "pop." Une deuxième épreuve lui apprit que la tête de son héros avait été transformée à l'atelier en une "véritable" de "pipe" !!! Notre romancier en devint fou de douleur.

Stupéfaction générale à Londres quand, en lisant le rapport d'une démonstration militaire dans un journal français, on apprit que Sa Majesté la Reine Victoria avait *dévoré* trois officiers !

Notre bonne Souveraine les avait tout simplement décorés.

Un journal d'une ville voisine rapportait les discours prononcés dans un club politique disaient que "les faits s'étaient entassés pêle-mêle sous la large culotte d'un des orateurs." Le reporter avait écrit *culotte* !

Une autre fois, c'était un grand guerrier qui "respirait l'odeur des bouteilles", au lieu